



Jean-Marie Klinkenberg
de l'Académie royale de Belgique

De la féminisation des noms de
métiers à l'écriture inclusive

Quelle langue pour quelle
justice ?



0. Introduction : politiques linguistiques

1. Corpus et statut

2. Politique explicite et politique implicite

3. Politique publique et politique privée





0. Introduction : politiques linguistiques
1. Deux préalables : genre, pouvoir
2. Féminiser le langage pour
visibiliser
3. Féminisation du lexique et
de la syntaxe
4. Des objections significatives
5. Que faire ?



1. Deux préalables

1.1. Langue, genre grammatical, sexe et représentations

Le genre : instrument de catégorisation

Le genre grammatical répartit les noms dans des classes en fonction de trois types de propriétés formelles

Le chat est mort. Il était gentil

La chatte est morte. Elle était gentille

3. Référence pronominale

2. Accords

1. Affixes nominaux

BERNARD CERQUIGLINI

~~LE~~ ^{LA}
MINISTRE
EST
ENCEINTE

ou la grande querelle
de la féminisation des noms

SEUIL

Des travaux et des chaleurs excessifs

Des travaux et des chaleurs excessives

« Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle »

Nicolas Beauzée, *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires pour servir à l'étude de toutes les langues* (1767)



1. Deux préalables

1.1. Langue, genre, sexe et représentations

1.2. Langue, société, identité et pouvoir

Instrument de catégorisation

Instrument identitaire

Instrument de pouvoir



1. Deux préalables

1.1. Langue, genre, sexe et représentations

1.2. Langue et société, identité et pouvoir

La légitimité de la politique linguistique



1. Deux préalables
2. Féminiser le langage pour visibiliser
3. Féminisation du lexique et de la syntaxe
4. Des objections significatives
5. Que faire ?



2. . Féminiser le langage pour visibiliser

2.1. Trois représentations, trois objectifs

Le masculin occulte le rôle des femmes

| | Interprétation inclusive | Interprétation masculine exclusive |
|-----------------------|---|--|
| Facteurs langagiers | <ul style="list-style-type: none"> — Pluriel — Emploi générique — Forme épiciène | <ul style="list-style-type: none"> — Singulier — Emploi spécifique — Forme masculine divergeant de la féminine |
| Facteurs référentiels | <ul style="list-style-type: none"> — signifiant d'une catégorie sociale où les femmes sont bien représentées — contexte n'orientant pas vers l'interprétation masculine | <ul style="list-style-type: none"> — Signifiant d'une catégorie sociale où les femmes sont peu représentées — Contexte liant le mot à des attributs perçus comme masculins |

2. . Féminiser le langage pour visibiliser

2.1. Trois représentations, trois objectifs

Le masculin occulte le rôle des femmes

Le masculin hiérarchise les fonctions sociales

Le masculin inhibe les candidates





2. . Féminiser le langage pour visibiliser

2.1. Trois représentations, trois objectifs

2.2. Féminisation du lexique, féminisation des textes

Les enseignants et les enseignantes

Les enseignants/enseignantes

Les enseignant-e-s, les enseignant(e)s,
les enseignant/e/s, les enseignant·e·s,

Le corps enseignant



0. Introduction : politiques linguistiques
1. Deux préalables : genre, pouvoir
2. Féminiser le langage pour
visibiliser
3. Féminisation du lexique et
de la syntaxe
4. Des objections significatives
5. Que faire ?



3. Féminisation du lexique et de la syntaxe

3.1. Féminisation du lexique : une longue histoire

Acte 1. La double valeur du féminin

Acte 2. L'apparition du masculin pour désigner la fonction

La facilité avec laquelle le français [...] sait former des féminins différenciés devrait vraiment détourner les femmes adoptant des professions jusqu'à ces derniers temps exclusivement masculines de ridiculiser leurs efforts [...] par des dénominations masculines écoeurantes et grotesques, aussi attentatoires au génie de la langue qu'aux instincts les plus élémentaires de l'humanité. N'y en a-t-il pas qui s'intitulent sur leurs cartes de visite : « Maître Gisèle Martin, avocat », et d'autres qui se font adresser leur correspondance au nom de Mademoiselle le Docteur Louise Renaudier ? Le bon sens populaire a jusqu'ici résisté à cette extraordinaire entreprise ; on dit couramment une avocate une doctoresse, mais il est à craindre que la ténacité des intéressées n'emporte le morceau et que cet usage ne finisse par s'introniser dans la langue française.

Jacques Damourette, Édouard Pichon, *Essai de grammaire de la langue française*, 1911-1927.



3. Féminisation du lexique et de la syntaxe

3.1. Féminisation du lexique : une longue histoire

Acte 1. La double valeur du féminin

Acte 2. L'apparition du masculin pour désigner la fonction

Acte 3. Le tournant de l'après-guerre



3. Féminisation du lexique et de la syntaxe

3.1. Féminisation du lexique :
une longue histoire

3.2. La situation en francophonie
belge

COLLECTION GUIDE

3^e ÉDITION • 2014

METTRE AU FÉMININ

GUIDE
DE FÉMINISATION
DES NOMS DE MÉTIER,
FONCTION,
GRADE OU TITRE



www.languefrancaise.cfwb.be/



3. Féminisation du lexique et de la syntaxe

3.1. Féminisation du lexique :
une longue histoire

3.2. La situation en francophonie
belge

3.3. La féminisation syntaxique



0. Introduction : politiques linguistiques
1. Deux préalables : genre, pouvoir
2. Féminiser le langage pour
visibiliser
3. Féminisation du lexique et
de la syntaxe
4. Des objections significatives
5. Que faire ?



4. Des objections significatives

4.1. Des objections « linguistiques »

4.2. Ce que ces objections veulent
dire



1. Deux préalables
2. Féminiser le langage pour visibiliser
3. Féminisation du lexique et de la syntaxe
4. Des objections significatives
5. Que faire ?



5. Que faire ?

5.1. Contre l'exclusion. Objectifs et mesures

Hierarchiser les objectifs intermédiaires

Les enseignant(e)s concerné(es)s sont prié(e)s de prendre connaissance de la (des) rubrique(s) marquée(s) d'une croix en me renvoyant la présente et son (ses) annexe(s).

Vous êtes priés de lire la ou les rubriques marquées d'une croix et de me renvoyer la présente avec son ou ses annexes.

enseignants, enseignantes > enseignant·e·s,

couturière, couturier > couturi·er·ère,
coutur.ier.ère

camionneuse, camionneur >

tous, toutes >

veuf, veuve >

utilisateur, utilisatrice >



5. Que faire ?

5.1. Contre l'exclusion. Objectifs et mesures

Hierarchiser les objectifs intermediaires

Repenser les objectifs principaux



5. Que faire ?

5.1. Contre l'exclusion.
Objectifs et mesures

5.2. La langue n'est pas seule



0. Introduction : politiques linguistiques
1. Deux préalables : genre, pouvoir
2. Féminiser le langage pour
visibiliser
3. Féminisation du lexique et
de la syntaxe
4. Des objections significatives
5. Que faire ?